

Ayant fait ces quelques remarques au sujet de l'opposition officielle et de sa noble détermination à s'en prendre à la politique, j'aimerais dire ici que j'ai parcouru il y a quelque temps la partie de la province que représente le leader du gouvernement à la Chambre, cette région du Cap Breton où 30 p. 100 des travailleurs sont sans emploi; je suis allé à Terre-Neuve où 30 p. 100 de la population adulte, en termes réels, est au chômage, et j'ai appris qu'en six mois seulement, 20,000 Terre-neuviens ont renoncé à trouver un emploi et ont quitté le marché du travail. J'ai entendu aussi le président des États-Unis, dans sa campagne électorale de l'an dernier, déclarer que le chômage constitue le principal problème économique de son pays et décider que son gouvernement consacrerait des milliards de dollars à sa solution, et j'ai été dégoûté, en tant que député canadien, par l'attitude du gouvernement fédéral le week-end dernier; après quatre semaines d'oisiveté, pendant l'ajournement de Noël, où l'on a encore une fois annoncé qu'en 1977, le chômage atteindra le taux le plus élevé qu'il n'ait jamais connu depuis la Deuxième Guerre mondiale—je le répète, le plus élevé depuis la Deuxième Guerre mondiale—pour le leader de la Chambre qui représente une province où le chômage sévit, . . .

Une voix: Revenez-en au bill.

M. Broadbent: J'y arrive tout de suite, monsieur l'Orateur, car je vais dire que l'un des avantages qu'aura la télévision des débats pour les Canadiens sera de leur permettre de voir leur premier ministre (M. Trudeau) se lever, comme il l'a fait aujourd'hui à la Chambre lorsqu'on l'a interrogé au sujet du chômage, hausser les épaules et demander à l'un des secrétaires parlementaires de répondre à la question.

M. Hnatyshyn: Comment pouvez-vous défendre un tel gouvernement?

M. Broadbent: J'avertis les ministres en face que s'ils ne se dégoûdissent pas bientôt ils vont se retrouver collectivement sur leur derrière. Voilà comment ils se retrouveront quand le peuple canadien en aura assez d'eux.

Des voix: Oh, oh!

Une Voix: Souvenez-vous-en, Allan.

M. Broadbent: Le leader du gouvernement à la Chambre sourit. Je l'invite à retourner au Cap Breton pour s'entretenir avec les travailleurs de l'usine Toyota qui, il le sait sans doute, sont sans travail depuis 11 mois, des hommes d'environ 40 ans en moyenne. Voilà 11 mois qu'ils sont sans emploi mais le gouvernement actuel ne bronche pas. Qu'il leur explique donc comment il se fait qu'il présente aujourd'hui ce genre de bill.

● (1620)

Les députés savent-ils quel bill le gouvernement va présenter ensuite? Un bill portant sur l'application du système métrique à l'agriculture. Voilà la deuxième priorité. La première mesure qu'a présentée le gouvernement est celle dont nous sommes saisis et que toute personne saine d'esprit au XXe siècle s'empresserait d'acceter, et nous n'allons pas lanterner et tergiverser comme les conservateurs. Nous acceptons le rapport du comité; nous en acceptons les recommandations. Les conservateurs ont appuyé le projet à l'étape du comité; voilà

Radio-télédiffusion des délibérations de la Chambre

qu'ils reculent maintenant. Nous appuyons le projet; mais pourquoi le gouvernement ne pourrait-il maintenant admettre comme le fait le président des États-Unis depuis quelque temps, que notre continent est en difficulté? Il l'est certes, mais les députés d'en face se tournent les pouces, ils s'en moquent. Je suppose qu'ils attendent patiemment que l'économie américaine retrouve sa vigueur et les tire de leur pétrin avant les élections de 1978. Pendant ce temps, 800,000 Canadiens sont sans emploi.

J'en conclus que l'ordre des priorités du gouvernement est mauvais, ce que tous les Canadiens pourraient constater de façon démocratique si la télévision et la radio avaient accès à la Chambre. Nous acceptons sans équivoque et sans réserve la recommandation faisant l'objet de la résolution que la Chambre est invitée à débattre aujourd'hui. J'aurais pensé que les conservateurs auraient su tirer la leçon de l'expérience de l'assemblée législative ontarienne. Cette expérience a démontré que la télédiffusion des délibérations ne présentera aucune difficulté, pourvu qu'elle se conforme aux directives d'un comité présidé par l'Orateur de la Chambre, comme le prévoit la résolution. Les délibérations d'une autre assemblée législative dirigée par un gouvernement conservateur, celle de l'Alberta, sont également télédiffusées, ce qui n'a donné lieu à aucune difficulté quant aux droits et aux privilèges des députés comme celles que les conservateurs mentionnent dans leur amendement. La transmission des travaux parlementaires par radio et télévision tant au Canada qu'à l'étranger a donné d'excellents résultats.

M. Kempling: Pourquoi se presser?

M. Broadbent: Les conservateurs demandent pourquoi tant de hâte? Ils ont eu un mal fou à s'adapter au XXe siècle et pour eux, c'est brusquer les choses que de vouloir être de son temps. Selon les expériences tentées par d'autres assemblées, le reportage par les media s'est trop fait attendre.

Peu de gens s'abonnent au hantsard ou le lisent. C'est certes un document important mais qui ne répond pas aux attentes immédiates des gens. La plupart lisent les journaux qui, fort heureusement, ont toujours fait le reportage des délibérations parlementaires. La transmission radiophonique se fait depuis longtemps, et je suis heureux que le leader du gouvernement à la Chambre en ait attribué le mérite à l'un de mes prédécesseurs, un ancien chef de mon parti. Lorsqu'il était premier ministre de la Saskatchewan, il n'a pas hésité ou tergiversé là-dessus. Il a été le premier premier ministre provincial à introduire la radio au Parlement, à l'époque un moyen d'information nouveau et en pleine expansion, pour transmettre les délibérations de l'assemblée législative. C'était il y a 30 ans. Nous avons 30 années de retard.

Adoptons donc cette résolution sans plus tarder. Nous n'allons pas présenter une série d'orateurs. Nous n'allons pas appuyer d'amendement qui retarderait l'adoption de la résolution. Nous voulons qu'elle soit adoptée et qu'elle se concrétise afin que les Canadiens puissent suivre les délibérations de la Chambre; ce qu'ils auraient dû pouvoir faire depuis des années.